

ARTABAN SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 août 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à LE THOR en date du 1er juillet 2021, il a été constitué une **société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ARTABAN,

SIEGE SOCIAL : 210 AVENUE DE LA CIGALIERE, LE THOR (Vaucluse)

OBJET : L'acquisition, l'administration et la gestion des droits sociaux et d'immeubles en France ou hors de France.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : - Monsieur AMBROISE DE MONTIGNY, demeurant 55 RUE DU PLATEAU, CHATILLON (Hauts de Seine),

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

3951799



Écrit par Echo du Mardi le 27 août 2021

Publié le 27/08/2021